

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Projet fédéral de commission des valeurs mobilières

« Le Québec continuera de s'opposer au projet du gouvernement fédéral » - Raymond Bachand

Montréal, le 14 juillet 2010 – « Le plan de transition proposé ne change en rien la position du Québec. Le gouvernement et la communauté des affaires continueront de s'opposer d'une voix forte et unie au projet du gouvernement fédéral », a affirmé le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand.

Le ministre Bachand réagissait à la publication, par le Bureau de transition canadien en valeurs mobilières, du plan qui doit mener à la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières.

Le ministre a fait remarquer que le projet proposé par le Bureau de transition comportait beaucoup d'incohérence par rapport à la volonté de mettre en place une commission unique. « La nouvelle structure sera tout autant décentralisée que le régime pancanadien actuel et confirme l'importance de la proximité du régulateur avec les assujettis. Pour moi, c'est un aveu que la structure actuelle est efficace », a-t-il indiqué. « Le projet fédéral est une invasion inutile et inacceptable des compétences provinciales en matière de propriété et de droits civils. La seule véritable différence avec la législation provinciale, c'est le pouvoir que s'arroge le ministre fédéral », a-t-il conclu.

- 30 -

Source : Anne-Marie Dussault Turcotte
Attachée de presse adjointe
Cabinet du ministre des Finances
et ministre responsable de la
région de Montréal
418 643-5270